

# RENTRÉE 2021-2022

## INSCRIPTION

### AUX ACTIVITÉS DES CENTRES CULTURELS

Espace Schiffers  
79, rue Charles-Chefson  
Tél. : 01 55 66 02 02

HORAIRES D'ACCUEIL  
du lundi au vendredi  
de 14h30 à 19h30  
ou sur rendez-vous

Espace Duflos  
79, rue Charles-Duflos  
Tél. : 01 84 11 74 61

#### COMPLÉTEZ CE DOCUMENT ET RASSEMBLEZ LES PIÈCES NÉCESSAIRES

Déposez le dossier dans la boîte aux lettres des espaces Duflos ou Schiffers  
Vous pouvez également l'envoyer par la poste aux adresses suivantes :  
Espace Duflos 79, rue Charles-Duflos 92277 Bois-Colombes cedex  
Espace Schiffers 79, rue Charles Chefson 92277 Bois-Colombes cedex

**Attention : le dépôt de ce dossier ne vaut pas acceptation.**

Celui-ci sera vérifié par la direction de l'action culturelle :

- si votre dossier est incomplet, il vous sera retourné avec la liste des pièces manquantes ;
- si votre dossier est complet, vous recevrez avant le 13 septembre 2021 par courrier ou par mail un récépissé à garder comme preuve d'inscription.

*Merci de remplir lisiblement ce tableau*

**MINEUR/ADULTE PARTICIPANT AUX ACTIVITÉS CULTURELLES (REmplir UNE INSCRIPTION PAR PARTICIPANT) :**

(NOM ET PRÉNOM) .....

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE MOBILE : .....

E-MAIL du mineur /adulte utilisé sur votre espace famille «boisco d-clic»:.....

*Ces données seront uniquement utilisées pour des échanges la direction de l'action culturelle en lien avec ces inscriptions.*

MÈRE DU MINEUR :	PÈRE DU MINEUR :
NOM ET PRÉNOM .....	NOM ET PRÉNOM .....
ADRESSE : .....	ADRESSE : .....
TÉLÉPHONE MOBILE : .....	TÉLÉPHONE MOBILE : .....
E-MAIL de Madame utilisé sur votre espace famille «boisco d-clic»:.....	E-MAIL de Monsieur utilisé sur votre espace famille «boisco d-clic»:.....
<i>Ces données seront uniquement utilisées pour des échanges avec la direction de l'action culturelle en lien avec ces inscriptions</i>	<i>Ces données seront uniquement utilisées pour des échanges avec la direction de l'action culturelle en lien avec ces inscriptions</i>

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :	
NOM ET PRÉNOM .....	NOM ET PRÉNOM .....
LIEN DE PARENTÉ : .....	LIEN DE PARENTÉ : .....
TÉLÉPHONE MOBILE : .....	TÉLÉPHONE MOBILE : .....

## AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE

J'autorise la ville de Bois-Colombes à utiliser pour ses publications (journal municipal, programmes, affiches, site de la ville...) les photos prises pendant les activités organisées par le service  oui  non

### AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE

Liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant.  
Ces personnes doivent présenter une pièce d'identité et être âgées de + de 15 ans.

NOM ET PRÉNOM .....

NOM ET PRÉNOM .....

TÉLÉPHONE MOBILE : .....

TÉLÉPHONE MOBILE : .....

J'autorise mon enfant âgé de 7 ans révolus, à rentrer seul à la fin de l'activité  oui  non

### UN BESOIN SPÉCIFIQUE ?

Vous ou votre enfant demandez une attention ou un aménagement particulier (difficulté d'apprentissage, déficit moteur, sensoriel, psychique...) pour la pratique d'une activité culturelle ?  oui  non

Si oui et afin d'organiser au mieux un parcours artistique, nous vous proposons de prendre rendez-vous auprès de la référente handicap des espaces culturels, Claude Declerck : [c.declerck@bois-colombes.com](mailto:c.declerck@bois-colombes.com)

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES CENTRES CULTURELS

J'ai pris connaissance du règlement intérieur des centres culturels

Je certifie exactes les informations à Bois-Colombes le .....

Signature

**MODE DE RÈGLEMENT ET FACTURATION** (Cochez la case correspondant à votre situation et signez dans l'encadré)

EN 1 VERSEMENT

EN 10 MENSUALITÉS

Je suis déjà en prélèvement automatique ;

Je ne suis pas en prélèvement, j'inscris le NOM et l'ADRESSE du payeur pour l'année 2020-2021 :

NOM ET PRÉNOM DU PAYEUR : .....

ADRESSE : .....

*A NOTER : la personne désignée ci-dessus s'engage à régler chaque facture mensuelle ou annuelle regroupant les activités de la petite enfance, du périscolaire et de la culture (un seul nom par famille*

Signature du payeur (OBLIGATOIRE)

### FACTURATION

Les factures de la ville regroupent les activités de la petite enfance, du périscolaire et de la culture. Elles sont envoyées à un seul nom par famille, désigné comme payeur pour l'année 2020-2021.

Les modalités du prélèvement automatique sont gérées par le Point de Paiement Centralisé (PPC), au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

Envoi au mois N+1 suivant le début des activités d'une facture annuelle ou mensuelle pour l'ensemble des prestations municipales, par courrier au domicile principal ou par courriel en cas d'adhésion à la facture électronique.

### POSSIBILITÉS DE PAIEMENT

- par CB sur boisco dé clic : [bois-colombes.com/info-dclic.php](http://bois-colombes.com/info-dclic.php)

- par prélèvement SEPA automatique (info à cette adresse : [bois-colombes.com/pratique/pratique.php#prelevement](http://bois-colombes.com/pratique/pratique.php#prelevement))

- par chèque, espèces ou CB au point de paiement centralisé de l'hôtel de ville

### ATTENTION AUX DÉLAIS DE RÉGLEMENT !

Le non-paiement de la facture dans le délai imparti entraîne une majoration automatique de 10 %.

Pour information, vous pouvez vous acquitter d'une activité à partir du 10 du mois, même sans avoir reçu la facture.

LISTE DES ACTIVITÉS SOUHAITÉES 2021/2022

ACTIVITÉ 1.....

**Notez : Professeur /jour/heure**

Choix 1.....

Choix 2.....

ACTIVITÉ 2.....

**Notez : Professeur /jour/heure**

Choix 1.....

Choix 2.....

ACTIVITÉ 3.....

**Notez : Professeur /jour/heure**

Choix 1.....

Choix 2.....

En cas d'inscriptions insuffisantes, la direction de l'Action culturelle peut renoncer à l'ouverture d'une activité.

**CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2020-2021**

Jusqu'au vendredi 30 juillet	Réinscriptions prioritaires pour les élèves déjà inscrits	Espaces Schiffers + Duflos
A partir du lundi 12 juillet	Pré-inscriptions et retrait des fiches d'inscription pour les nouveautés	Espaces Schiffers + Duflos
Samedi 4 septembre 10h/18h Information et préinscriptions	Information, pré-inscriptions et retrait des fiches d'inscription	Complexe sportif Smirlian
Lundi 13 septembre 2021	Rentrée des centres culturels pour tous les élèves	Espaces Schiffers + Duflos

**Possibilité d'essayer gratuitement un cours !**

Inscrivez-vous, essayez et si ça ne vous plaît pas, dites-le nous !  
Ce cours d'essai ne sera alors pas facturé.

Les cours sont assurés en présentiel, sauf en cas de situation exceptionnelle (crise sanitaire, événement grave...) où une alternance sera proposée pour assurer une continuité pédagogique.  
(Extrait du règlement intérieur qui entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la direction de l'action culturelle uniquement pour la gestion des inscriptions aux activités. Les données sont conservées pendant la durée du traitement de l'inscription. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou les rectifier en contactant le délégué à la protection des données personnelles à l'adresse [dpo@bois-colombes.com](mailto:dpo@bois-colombes.com) ou par courrier à DPO Hôtel de ville 15, rue Charles-Duflos 92277 Bois-Colombes Cedex.

## LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE POUR VALIDER LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES 2021/2022

- pour tous, la fiche d'inscription 2021/2022 complétée ;
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- un certificat médical de non contre-indication pour la danse et le yoga
- une assurance individuelle de responsabilité civile N° .....  
Nom de la société d'assurance.....

## LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES POUR LE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL 2021/2022\* (Pour bénéficier des tarifs adaptés à votre situation)

- Une copie de l'avis d'imposition complet 2020 des deux parents.\*\*  
Pour les parents séparés, l'avis d'imposition complet 2020 du parent qui déclare fiscalement le ou les enfant(s) afin de respecter les décisions de justice
- La copie complète du jugement de divorce ou tous documents justificatifs.\*\*
- L'attestation de paiement ou de non paiement des prestations familiales, datant de moins de trois mois délivrée par la CAF.\*\*

\*Si l'enfant suit une activité périscolaire dans une école de Bois-Colombes, le quotient familial est déjà connu, auquel cas, ces documents ne sont pas nécessaires.

\*\*Vous n'avez pas d'avis d'imposition 2020 ?

\*\*Votre avis d'imposition ne correspond plus à votre situation ?

\*\*Votre situation familiale a changé au cours de l'année 2020 et vous rencontrez des difficultés ?

Si votre situation sociale le nécessite, vous pouvez prendre contact avec les assistantes sociales de Bois-Colombes (renseignements auprès du CCAS de Bois-Colombes au 01 41 19 83 05).

### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Le quotient familial est-il connu ? Si oui, cochez

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse ou du yoga est-il fourni ? Si oui, cochez